

Communiqué de presse

Un plan social a pu être évité

Les syndicats et la direction de Circuit Foil s'accordent sur un plan de maintien dans l'emploi

L'OGBL, syndicat majoritaire dans l'entreprise, le LCGB et la délégation du personnel de Circuit Foil ont signé le 10 novembre 2023 un Plan de maintien dans l'emploi (PME) avec la direction de l'entreprise.

Après plusieurs semaines d'incertitude au cours desquelles les syndicats ont réclamé la mise en place d'un PME, les partenaires sociaux se sont mis d'accord et ont négocié et signé un tel plan de maintien dans l'emploi valant pour une durée de six mois et contenant une série de mesures permettant d'éviter un plan social et par conséquent des pertes sèches d'emplois.

Sous réserve de l'approbation de ce PME par le ministère compétent, les partenaires sociaux se sont accordés sur différentes mesures, dont notamment l'application de la législation relative à la préretraite-ajustement, le travail volontaire à temps partiel et le recours au chômage partiel structurel.

Il est également prévu qu'un comité de suivi, composé de représentants des partenaires sociaux, soit mis en place, afin de veiller périodiquement à l'évolution des mesures prises dans le cadre de ce PME. Si d'autres mesures supplémentaires s'avéraient nécessaires, celles-ci seraient également discutées au sein de cet organe.

**Communiqué par l'OGBL, le LCGB et la direction de Circuit Foil Luxembourg
le 10 novembre 2023**

